



REUNION ENCADRANTS

Réunion du Jeudi 18/01/2018 de 19h00 à 20h30

Membres présents :

Patrice AILLOUD	Sébastien DUGUE
Philippe AUGE	Thierry HELME
Thierry AUGE	François MUNSCH
Philippe BARTHOLME	Françoise MUNSCH
Stéphane BETEND	Isabelle NICOLAS
Serge BONNEVIDE	Philippe BANNET
Gérard CAILLERET	Secrétaire de séance :
Philippe CHARVET	Patrice A

Ordre du Jour

- Responsabilité légale et aspects pédagogiques
- Rôle du responsable technique
- Formation des plongeurs et moniteurs du club

François MUNSCH, responsable technique explique que son rôle est d'une part de veiller au respect des procédures légales encadrant la plongée, d'autre part d'apporter un soutien et une animation pédagogique au sein des encadrants.

Il rappelle que toutes les activités ainsi que les décisions concernant l'activité de la plongée au sein du club doivent être prises dans le cadre et le respect du code du sport et des règles de la FFESSM. Le rôle du responsable technique est entre autres d'apporter son soutien aux encadrants pour que nous fassions tous en sorte que l'activité respecte cela.





Début de la réunion à 19h

Compte Rendu de la réunion

« TOUTES LES FORMATIONS AINSI QUE LES DECISIONS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA PLONGEE AU SEIN DU CLUB DOIVENT ETRE PRISES DANS LE CADRE ET LE RESPECT DU CODE DU SPORT ET DE LA FFESSM »

Rappel du Responsable technique François Munsch

ORGANISATION GENERALE PISCINE ET MILIEU NATUREL

ASPECT LEGAL :

Le responsable Technique après le Président du Club engage sa responsabilité sur les activités subaquatiques du club.

Pour toutes les activités la règle veut que le Président et le Responsable Technique soient informés suivant la réglementation en vigueur.

Si séance piscine : un DP est désigné selon un tableau annuel

La fiche de présence est obligatoirement remplie en début de séance, celle-ci comporte les noms des tous les plongeurs. Le plan de secours de la piscine, la fiche d'évacuation de plongeurs, la fiche de signalement d'accident sont affichés sur le tableau vers la fosse.

Si séance en milieu naturel : le Président et de DT doivent être informés par écrit [ou par oral] avant les sorties en joignant la fiche de sécurité, la date lieu et heures de celles-ci. Un DP doit obligatoirement être présent Accord qui sera bien sûr donné chaque fois que les conditions de sécurité seront remplies.

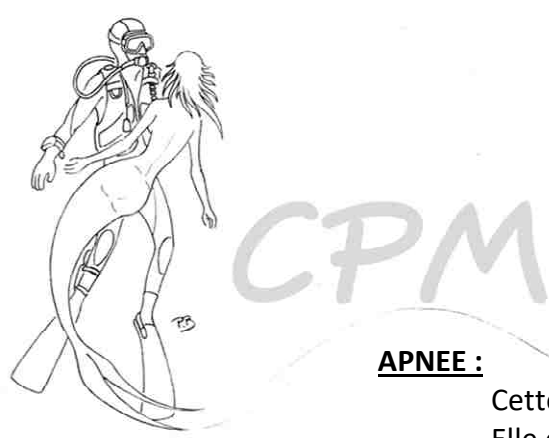
PISCINE :

Un DP [à partir du E1] est nommé et inscrit sur la fiche de séance de piscine.

Un Doodle pour inscription va être mis en place pour le planning, Aucun plongeur présent dans l'eau sans présence et accord du DP ou encadrant de la section.

Liste des groupes et affichage à l'entrée du local technique du CPM





APNEE :

Cette discipline compte 2 encadrants S. Betend et P. Ailloud.

Elle est encadrée par des règles strictes.

A partir de l'initiateur E1, tous les cadres de la commission technique sont reconnus par équivalence comme Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 (IE1).

Ils sont donc également reconnus par équivalence Apnéiste Niveau 2 (A2) de la F.F.E.S.S.M.

« Par décision du CDN de 06/2012, les cadres techniques doivent être en possession de la compétence RIFAA pour obtenir le titre d'Initiateur-Entraîneur Apnée »

Jamais d'apnée seul: binôme obligatoire, l'un des deux devant assurer la sécurité en nageant à proximité immédiate de l'apnéiste. Ceci compte pour tous les pratiquants, y compris les encadrants.

Nous aurons une séance d'information sur cette discipline



PLAN D'EVACUATION DE LA PISCINE :

Nous allons organiser avec le directeur de la piscine une simulation d'évacuation de celle-ci

AFFICHAGE PISCINE :

Tableau d'affichage avec photos liste et copie diplôme des moniteurs

Affichage de l'attestation RC du club

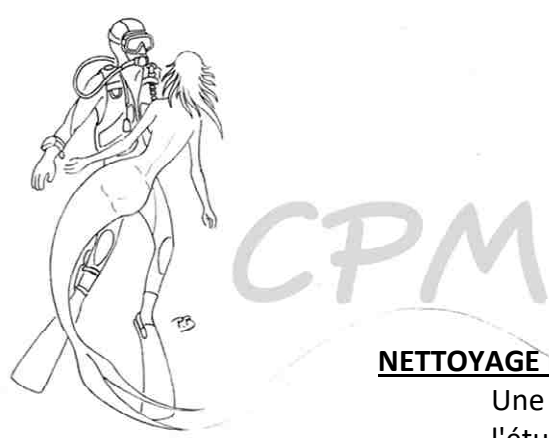
Affichage planning séance fosse

Affichage DP

UTILISATION DE LA FOSSE :

Nous pouvons utiliser la fosse avec accord du Directeur de la Piscine, mais également avertir le Président du Club et le DT.





NETTOYAGE ET DESINFECTION DETENDEURS :

Une méthode simple, efficace et respectant les règles d'hygiène est à l'étude pour modifier le système existant [o2].

FORMATIONS DIVERSES DES MONITEURS :

TIV [25 mars 2018]

Séance du Mercredi soir pour remise à niveau RIFAP [28 Mars 2018]

Remise à niveau remontée assistée [1er Juillet 2018] (Prévoir pic-nic)

ACTIVITE DU CLUB :

Il faut que chaque activité soit listée permettant à chacun de connaître le déroulement de celle-ci.

EX : si Baptême sous autorité du Club ouvert à tous

Si baptême avec personnes extérieures on doit suivre le déroulement normal d'accès à la piscine et informer les responsables du club et le Directeur de la piscine.

ACTIVITE DES SECTIONS :

Prépa N2 :

Manque de présence des élèves (maxi 8 - mini 2)

Quelles en sont les raisons : motivation, attrait, intérêt ?

Prépa N1 Adultes :

11 plongeurs en début d'année il n'en reste que 2 à ce jour

Manque de présence de ceux-ci : pour quelles raisons ?

Motivation, manque d'intérêt ou d'attrait, à creuser.

Les 2 qui restent sont très motivés.

Section Jeunes :

Un groupe limité par le nombre de moniteurs

Ne pas les laisser œuvrer seuls et être attentif sur leurs comportements

Groupe des filles :

Groupe très aquatique à l'aise revoir le palmage.

Préparation Argent :

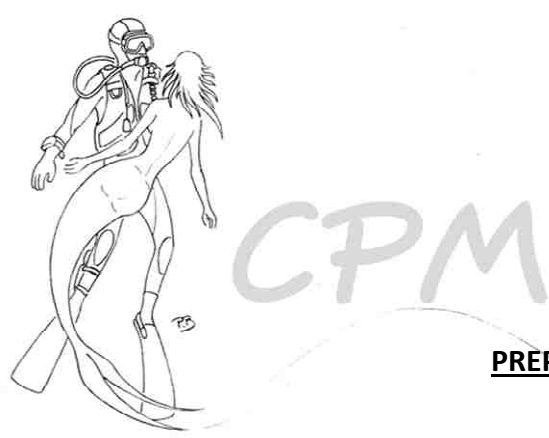
Une élève est difficile à gérer et perturbe énormément le groupe, est souvent en retard et ne veut pas faire selon les directives.

TOUT DOIT RESTER LUDIQUE

Prévoir des diplômes intermédiaires



Club de Plongée Matheysin



PREPA N3:

Les plongeurs n'étaient pas prêts en avril 2017, pas assez d'autonomie, certains n'aiment pas plonger en eau froide. Sortie prévue juin et début d'été.

Fin de formation prévue d'ici Septembre 2018.

Il sera nécessaire de prévoir une formation pratique N3 et PE40 afin de préparer l'examen d'une façon adaptée à l'autonomie.

Il serait intéressant de faire passer des qualifications, notamment la PA40 pour faire patienter les plongeurs avant le N3 et surtout pour prendre le temps de parfaire l'autonomie.

HANDISUB:

Trouver des ateliers pour rendre attractif et adapter la formation sans « griller les étapes et respecter la progression »

PSP ET APNEE :

Matériel de PSP enfin construit avec l'aide de don de matériaux de Julien Montaner et Philippe Charvet.

Maintenant il faut trouver un système pour le rangement car c'est encombrant.

Effectif entre 9 et 6 très motivés et intéressés leur permet de réviser les basiques et de parfaire leur formation de plongeur.

Matériels à la disposition des autres sections.

Fin de la réunion à 20h30

**Un pot est offert par Patrice AILLOUD pour fêter son diplôme d'encadrant
IE1 Apnée**

